



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DREES / Bureau « Lutte contre l'exclusion »

L'enquête ES-DS et la connaissance statistique de l'hébergement social

Commission Démographie et questions sociales - CNIS

1. L'enquête auprès des établissements et services en faveur des adultes et familles en difficulté sociale (ES-DS) (1/2)

- Champ : centres d'hébergement et établissements de logement adapté en France entière ; uniquement les établissements « pérennes »
- Quadriennale depuis 2004, existe depuis 1982
- Pas d'échantillonnage, l'ensemble des établissements du champ sont interrogés (taux de réponse de 80% lors de la dernière édition, collectée au 1^{er} semestre 2021)
- Dématérialisée depuis l'édition 2016
- Interroge les établissements et non les personnes hébergées
- Recueil des données individuelles et des données agrégées

1. L'enquête auprès des établissements et services en faveur des adultes et familles en difficulté sociale (ES-DS) (2/2)

- Une enquête administrative jusqu'à l'édition 2016
- Une enquête statistique depuis l'édition 2020-2021 (avis d'opportunité et comité du label en 2020)
- Fichier de gestion (édition 2020-2021) : Fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS) et répertoire de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) pour le champ de l'accueil des demandeurs d'asile et réfugiés
- Implication forte des DREETS (Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) : actualisation de FINESS, relances, validation des questionnaires, ...

2. Objectifs de l'enquête ES-DS

- Connaître l'activité des établissements (types de place, types de logement, services proposés, projets d'établissement, ...)
- Connaître le personnel de ces établissements (fonction, ancienneté, quotité de travail, diplôme, ...)
- Connaître le public accueilli ou sorti (situation avant, profil, prise en charge, situation après, ...)

- pour la connaissance en tant que telle mais aussi pour l'aide au pilotage des politiques publiques
- avec une vision nationale et territoriale

3. Champ (1/2)

- Établissements d'hébergement social (nouveautés de la dernière édition)
 - Établissements d'accueil mère-enfant (ou centres maternels)
 - Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)
 - Autres centres d'accueil (ou centre d'hébergement non conventionnés au titre de l'aide sociale), dont les centres d'hébergement d'urgence (CHU)
 - Centres provisoires d'hébergement (CPH)
 - Centres d'accueil de demandeurs d'asile (CADA)
 - Résidences hôtelières à vocation sociale (RHVS)
 - Centres parentaux
 - Centres d'accueil et d'examen des situations (CAES)
 - Hébergements d'urgence des demandeurs d'asile (HUDA)

3. Champ (2/2)

- Logement adapté :
 - Foyers de travailleurs migrants (FTM)
 - Foyers de jeunes travailleurs (FJT)
 - Pensions de famille (maisons relais et résidences accueil)
 - Résidences sociales hors pensions de famille
- Hébergement avec aide médicale :
 - Appartements de coordination thérapeutique (ACT)
 - Lits halte-soins santé (LHSS)
 - Lits d'accueil médicalisé (LAM)

4. Questionnaire (1/2)

6 grands volets de questions :

- L'identité de l'établissement
- L'activité de l'établissement au 31/01/2021 (données agrégées)
- Le personnel employé au 31/12/2020 (données par individu)
- Le public hébergé au 31/01/2021 (données par individu)
- Le public sorti en 2020 et janvier 2021 (données par individu)
- Le public accueilli en place d'urgence au 31/01/2021 (données par individu), avec un questionnaire nettement enrichi pour l'édition 2020-2021

4. Questionnaire (2/2)

- Au niveau établissement : type de places, modalités d'hébergement, prestations et services,...
- Pour chaque membre du personnel, 10 variables, dont : âge, ancienneté, fonction, contrat, diplôme, ETP, ...
- Pour chaque personne hébergée, une vingtaine de variables, dont : âge, sexe, nationalité, configuration familiale, logement antérieur, date d'entrée, type de place, emploi, revenus, couverture maladie, ...
- Pour chaque personne sortie : idem + logement, activité à la sortie

5. Limites et difficultés à venir

- Un nombre limité de variables individuelles
- Questionnaire rempli par les établissements
- Nécessite des répertoires sous-jacents (FINESS, ...) à jour
- Concurrence :
 - d'autres enquêtes auprès des établissements (DIHAL, DRIHL, ...)
 - des SI de gestion (SI SIAO, SI des organismes, ...)
- Souhait par certaines administrations de résultats :
 - plus immédiats
 - utilisables « clés en main » au niveau des territoires

6. Quelques publications à partir d'ES-DS 2016

- Hébergement des personnes en difficulté sociale : 140 000 places fin 2016, en forte évolution par rapport à 2012. DREES, *Études et Résultats*, 1102
- Hébergement d'urgence permanent : au cours des années 2010, davantage de familles et des séjours rallongés. DREES, *Études et Résultats*, 1184
- Le personnel des centres d'hébergement pour adultes et familles en difficulté sociale. DREES, *Les Dossiers de la DREES*, 46
- Le logement adapté, un tremplin vers le logement ordinaire. DREES, *Les Dossiers de la DREES*, 81.
- Des centaines de tableaux agrégés sont disponibles ici : https://drees2-sgsocialgouv.opendatasoft.com/explore/dataset/3921_l-enquete-aupres-des-etablissements-et-services-en-faveur-des-adultes-et-fa/information/
- Une étude en cours de publication sur la sortie des centres d'hébergement et sur la durée de séjour

7. Mise à disposition des données et résultats d'ES-DS 2020-2021

- Septembre/octobre 2022 : 1^{er} « Études et Résultats » sur l'activité des centres d'hébergement et sur les personnes hébergées hors places d'urgence
- Fin 2022 : jeu de données (centaines de tableaux agrégés) sur l'open data de la DREES
- Fin 2022 : mise à disposition des données sur Quételet et sur le CASD

8. Plan d'action de la DREES pour améliorer la connaissance des sans-domicile et de l'hébergement (1/2)

Plan initié en 2019

4 axes :

- Développer les études à partir d'ES-DS et accélérer la mise à disposition des données
- Expertiser la possibilité d'utiliser des sources inexploitées actuellement – qu'il s'agisse de sources statistiques ou de fichiers administratifs – pour éclairer ces sujets
- Étendre le champ d'ES-DS lors de la vague 2020-2021 et réfléchir pour la vague suivante (2024-2025) à l'articulation avec la prochaine enquête Sans-Domicile (2025)
- Créer le groupe d'études « Analyses quantitatives sur l'hébergement social et les sans-domicile », réunissant chercheurs, associations, administrations (création le 28/02/2020)

Page web

8. Plan d'action de la DREES pour améliorer la connaissance des sans-domicile et de l'hébergement (2/2)

Outre les éléments déjà évoqués :

- Analyse de la possibilité de travailler en séries longues à partir de l'historique des vagues ES-DS → production d'une base réduite mais harmonisée, diffusion des codes, diffusion d'études sur l'évolution du public hébergé et du personnel
- Analyse des données du SI SIAO pour en tester la fiabilité et, si cette analyse s'avère concluante, produire des études sur les personnes hébergées et leurs parcours, ainsi que des dénombrements des personnes dans les structures d'hébergement et de logement → rédaction d'un « Dossier de la DREES » en cours



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Merci de votre attention !



DREES / Bureau Lutte contre l'exclusion
Pierre-Yves Cabannes
pierre-yves.cabannes@sante.gouv.fr